

Les mobilités du salarié

Par LePetitYoda, le 13/11/2013 à 22:17

Bonjour,

je me permet aujourd'hui de poster un message sur ce forum car j'ai besoin d'aide pour la rédaction d'une dissertation. En effet, mercredi prochain je dois rendre une argumentation sur le thème des mobilités du salarié, l'intitulé exact étant "Les mobilités du salarié". Mon problème est que je n'arrive pas à définir les thèmes que je dois aborder. Forcément, lorsque je lis l'intitulé du sujet je pense à la mobilité géographique et la mobilité professionnelle. Lorsque j'ai recherché la définition juridique de "mobilité" en droit du travail, je suis tombée sur celle-ci sur le site Tissot : "La mobilité consiste en un changement qui peut être apporté aux conditions dans lesquels un salarié exerce un emploi". Dans le cornu j'ai "qui peut se déplacer ou être déplacer". Est-ce que le changement de répartition d'horaire entre dans le champ de la modification de conditions de travail? Est-ce que le transfert d'entreprise est un modification de conditions de travail dès lors qu'il y a un nouvel employeur?

Comme vous pouvez le constater, j'ai énormément de mal à définir les limites de cette dissertation.

Dois-je me limiter à la mobilité professionnelle et géographique notamment en énonçant dans un premier temps les pouvoirs qu'a l'employeur à imposer cette mobilité puis dans un second temps énoncer les limites à ce pouvoir (soit la modification du contrat de travail et les droits fondamentaux du salarié) ou suis-je censée aller plus loin?

Est-ce que quelqu'un d'un peu plus avisé que moi dans cette matière accepterait de me donner un petit coup de pouce?

Bien cordialement. Bonne soirée à tous.

Par LePetitYoda, le 14/11/2013 à 23:01

Personne pour me donner un petit coup de pouce ?